

N^o 2
Mr Alain LAGARDE

P2

Propriétaire de la parcelle 3704. Mandat le mandat
demande à ce que cette parcelle soit intégrée
en zone constructible.

L'intervient également au nom de Mr Da Silva
Jose, propriétaire de la parcelle 3703 afin
d'effectuer la même demande soit que

2
cette parcelle N^o 3703 soit également requalifiée
en zone constructible. (voir Annexes N^o 1)

~~Jose~~

LAGARDE

7 Rue Georges Lafont.

Boursac 33110

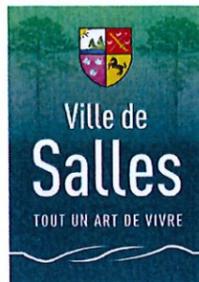
un terrain à Salles Le Lauot - 3^k500 de Salles

chemin de sempeg. 33770 -

Annexe 1

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie de Salles. 33770

- Annexe 1 - doléances P2



Salles, le 25 janvier 2019

Madame VILLETORTE LAGARDE Francine
69 rue Georges Lafont
33110 LE BOUSCAT

V/Réf : Votre proposition de donation

N/Réf : LD/MG/GA/EP - 19.01.25 URBA LET 26 - VILLETORTE LAGARDE

Nom du service : Urbanisme

☎ : 05 57 71 98 60

@ : urbanisme@ville-de-salles.com

Objet : Demande de précisions concernant votre proposition de donation

Madame,

J'ai bien reçu votre proposition de donation à la Commune de Salles d'une partie de votre parcelle cadastrée F 3704 (anciennement F 3325), sise Quartier du Lanot, également propriété de Madame et Monsieur Maria Yvonne et José DA SILVA CARVALHO, pour une superficie de 638 m². Je vous remercie pour cette proposition.

Afin de pouvoir soumettre celle-ci au Conseil Municipal, il conviendrait d'adresser en complément un extrait cadastral, ou un plan de bornage le cas échéant, affichant précisément la partie de terrain à céder, ainsi que des précisions quant à son affectation actuelle (chemin, prairie, boisement, ...).

Je vous remercie par avance pour ces précisions,

Et vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Luc DERVILLÉ



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Salles

Par arrêté en date du 1er août 2019 et par délégation de Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, Madame Christiane Dornon, 1ère Vice-Présidente a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Salles.

Les informations relatives au projet de révision du POS valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) peuvent être demandées par écrit à Monsieur le Maire de Salles, à l'adresse de la mairie, siège de l'enquête : Hôtel de Ville, 4 place de la Mairie, 33770 SALLES

A cet effet, Monsieur Christian Marchais, cadre bancaire retraité, a été désigné par le Tribunal administratif de Bordeaux comme commissaire enquêteur.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE DÉROULERA DU 2 SEPTEMBRE 2019 À 9H00 AU 2 OCTOBRE 2019 À 17H00

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier physique d'enquête dont l'évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du PLU, l'avis rendu par l'autorité environnementale et les avis issus de la consultation des personnes publiques associées, seront disponibles et consultables

DOSSIER ET REGISTRE CONSULTABLES

- o **Accueil physique**
 - sous format papier à la mairie de Salles : Hôtel de Ville, 4 place de la Mairie, 33770 SALLES, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.
 - sur un poste informatique à disposition gratuitement du public aux horaires habituels de la mairie sus-mentionnés.
- o **Sur internet**
 - <https://www.ville-de-salles.com>
 - <https://www.registre-valdeleyre.fr>

ACCUEIL DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR EN MAIRIE LES :

- o Lundi 02 septembre de 9h à 12h
- o Samedi 14 septembre de 9h à 12h
- o Mardi 17 septembre de 13h30 à 17h
- o Samedi 21 septembre de 9h à 12h
- o Vendredi 27 septembre de 13h30 à 17h
- o Mercredi 02 octobre de 13h30 à 17h

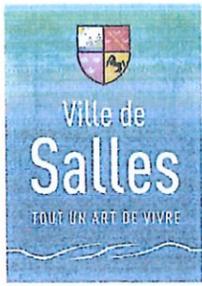
OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS SUR LE PROJET DE RÉVISION POURRONT ÊTRE CONSIGNÉES SUR :

- o le registre d'enquête déposé en mairie
- o le registre numérique : <https://www.registre-valdeleyre.fr>
- o par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie : Hôtel de Ville, 4 place de la Mairie, 33770 SALLES

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés, à l'issue de l'enquête, pendant un an :

- o à la mairie de Salles
- o sur le site de la mairie <http://www.ville-de-salles.com>
- o sur le site de la Communauté de Communes : <http://www.valdeleyre.fr>
- o sur le site <https://www.registrevaldeleyre.fr>

Le Conseil de Communauté se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Salles et pourra décider d'y apporter des modifications au vu des conclusions de l'enquête.



Salles, le 27 décembre 2016

Luc DERVILLÉ
Maire de SALLES
à
Monsieur Alain LAGARDE VILLETORTE
19 Rue Georges Lafont
33110 LE BOUSCAT

N.REF : URBI – Révision PLU -
LD/MDD

Monsieur,

J'ai bien reçu votre correspondance en date du 17 décembre 2016, m'indiquant votre souhait de voir votre parcelle cadastrée Section F, n° 3325 sise « Sempey, AU LANOT » faire l'objet d'un nouveau classement dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Je vous précise que dans le cadre de cette révision engagée, il sera fait état de votre demande au groupe de pilotage mis en place et au Commissaire Enquêteur lors de l'enquête publique.

Dès qu'elle interviendra, je ne manquerai pas de vous en faire personnellement part, afin que vous puissiez renouveler votre requête.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Luc DERVILLÉ

Salles le 8 Novembre 2010

Vincent NUCHY
Maire de SALLES
A
Madame Francine VILLETORTE
69 Rue Georges Lafont
33110 LE BOUSCAT

N.REF : URB1 – Révision PLU -
VN/MDD

Madame,

J'ai bien reçu votre correspondance en date du 2 Novembre 2010, m'indiquant votre souhait de voir vos parcelles cadastrées, Section F n° 392 et 280p, faire l'objet d'un nouveau classement dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Je vous précise que dans le cadre de cette révision engagée, il sera fait état de votre demande au groupe de pilotage mis en place et au Commissaire Enquêteur lors de l'enquête publique.

Dès qu'elle interviendra, je ne manquerai pas de vous en faire personnellement part, afin que vous puissiez renouveler votre requête.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Vincent NUCHY

Centre sur la commune
Centre sur la feuille

Système
RGF93CC45
X: Y:

Mémoriser ce zoom
Zoom mémorisé
Zoom précédent
Afficher un drapreau sur les parcelles en instance d'une mise à jour graphique

Outils simples Outils avancés

Imprimer

DESACTIVER

Affichage

Mémoriser cet affichage

Parcelle 3159 - Feuille 000 F 01 - Commune : SALLES (33)

Coordonnées en projection : RGF93CC45 X: 1392774.34 Y: 4154452.09
Coordonnées géographiques : WGS84 (GPS) DMS (44° 31' 26" N - 0° 51' 58" O) - Latitude = 44.524121 N - Longitude = 0.866295 O

Vous cliquez sur le plan, maintenez cliqué et faites glisser votre souris pour déplacer la carte.

Bienvenue dans l'atelier cartographique

Différents outils sont à votre disposition pour vous permettre de vous déplacer sur le plan, d'obtenir des informations sur la parcelle et sur la feuille cadastrale ou encore d'imprimer gratuitement un extrait de plan.
Des outils avancés vous permettront d'effectuer des mesures ou encore de porter au plan des modifications de construction ou des commentaires.
Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter l'aide.

Google Maps

16 Chemin de Sempey

Le Lauot



Date de l'image : oct. 2008 © 2017 Google France

Salles, Nouvelle-Aquitaine

Street View - oct. 2008

*maison le Commissaire en quête
de Galles.*

Existence d'un chemin d'accès.

- Terrain en dent creuse

- Présence de tous les réseaux (mitoyen.)

- Construit de chaque côté.

Commune de SALLES

Propriété de Mme Francine LAGARDE

Sise, route de Sempey

PROJET DE DIVISION

ECHELLE : 1/500

A l'attention du Commissaire Enquêteur

PROJET

Le présent document ne sera reproduit qu'en couleurs

Terrain en deux creux
constituit de chaque côté
Présence de tous les réseaux
Existence d'un chemin d'accès

LEGENDE :

- Limite nouvelle définie dans le présent document
- Application fiscale issue du plan cadastral
- Limite de propriété définie par M. François LABORDE, géomètre-expert, le 30.10.2002
- F n° 3325 Anciennes références cadastrales
- Clôtures existantes
- B.A.P. Borne ancienne

Décembre 2016

LABORDE-LANSARD, SELARL de Géomètres Experts Fonciers, D.P.L.G., 12, avenue des Pyrénées, 33114 LE BARP. Tél: 05-56-88-62-85

Réf: 16-241

lota: Plan levé et dressé à partir des signes apparents de possession relevés en décembre 2016 et de l'application fiscale issue de la documentation cadastrale
 Les côtes et superficies du lot B ne sont donc données qu'à titre indicatif et ne seront définitives qu'après bornage de leurs périmètres.
 Nivellement rattaché au N.G.F. par G.P.S.

Aucune formalité d'urbanisme (D.F., C.U.) a été mis en œuvre dans ce projet.
 ce projet ne sera définitif qu'une fois le document d'arpentage instruit et validé par le cadastre.

